



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

recouvrement

Question écrite n° 125032

Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la fraude à la TVA qui, pour la seule année 2010, et sur la base de fausses factures, aurait coûté plus de 10 milliards d'euros au contribuable français. En Belgique, ce préjudice aurait diminué de près de 93 % en quatre ans grâce à un logiciel informatique permettant de détecter les défaillances. Aussi, il le remercie de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement met en oeuvre pour lutter contre cette fraude et s'il envisage de mettre en place ce dispositif belge qui semble avoir fait ses preuves.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Cuvillier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125032

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 décembre 2011, page 13211

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)